MIREFLEURS

Bulletin d'information municipal de la commune de Mirefleurs Dépôt ISSN 1166-9861





Le Bulletin

N° 24 - avril 2015



















Sommaire





Ça s'est passé...



22/02 Après-midi Jeux avec Maxi'Mômes



28/02 Matinée découverte Football féminin



07/03 Soirée dansante Foyer Rural



14/03 Soirée découverte musicale avec Maxi'Mômes



21/03 Loto des écoles organisé par l'ELAN



19/03 Commémoration du Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie

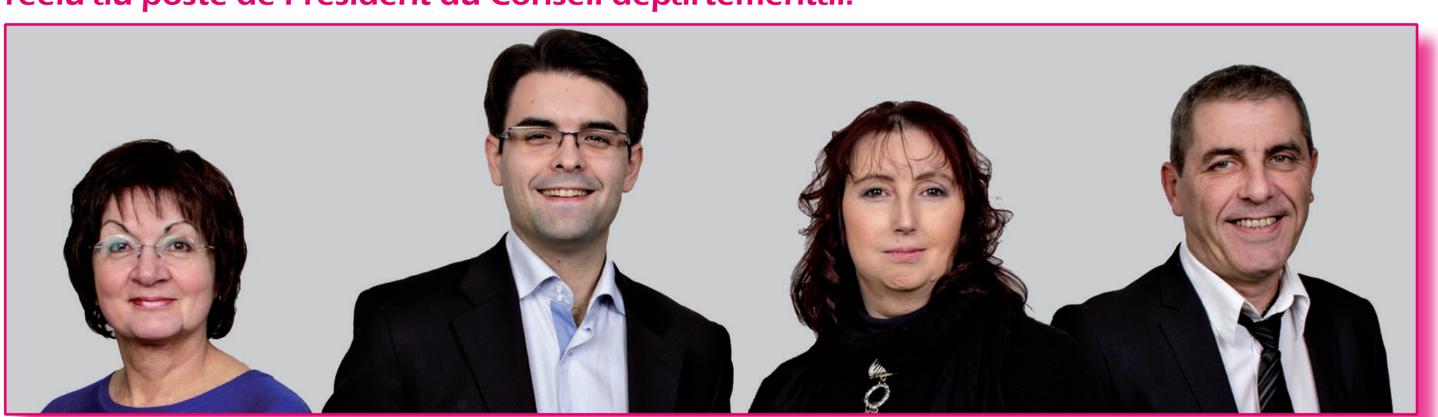
RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Les dimanches 22 et 29 mars 2015, les Mirefleuriens ont élu leurs nouveaux conseillers départementaux. Pour la première fois, le scrutin devient binominal et paritaire. Les élections départementales remplacent donc les élections cantonales et les conseillers départementaux succèdent aux conseillers généraux. Mirefleurs fait partie du canton de Vic-le-Comte qui comprend 18 autres communes (*Busséol, Chadeleuf, Coudes, Laps, Manglieu, Montpeyroux, Neschers, Parent, Pérignat-sur-Allier, Pignols, Plauzat, La Roche-Noire, Saint-Georges-sur-Allier, Saint-Maurice, Sallèdes, Sauvagnat-Sainte-Marthe, Vic-le-Comte, Yronde-et-Buron*).



Candidats	Premier tour le 22 mars		Deuxième tour le 29 mars	
	Mirefleurs	Canton	Mirefleurs	Canton
M. Lechopier, Mme Perise — FG	115 - 13,6 %	1140 - 14,8 %		
M. Desforges, Mme Espinasse — UG	242 - 28,6 %	2717 - 35,2 %	385 - 48,5 %	4057 - 57,9%
Mme Ahond, M. Faurot — FN	192 - 22,7 %	1585 - 20,5 %		
Mme Coudun, M. Pradier — UD	266 - 31,4 %	1922 - 24,9 %	408 - 51,5 %	2947 - 42.1%
M. Gassef, Mme Vaudable — DVG	32 - 3,8 %	352 - 4,6 %		
Inscrits :	1784	15 503	1784	15 503
Votants :	897	8255	872	7911
Exprimés :	847	7716	793	7004
Participation :	50,3 %	53,2 %	48,9 %	51,00 %

Résultats : Antoine Desforges et Jeanne Espinasse (Union de la Gauche), ici au centre, sont élus avec leurs remplaçants Alain Lagru et Dominique Polny. Jean-Yves Gouttebel a été réélu au poste de Président du Conseil départemental.



MIREFLEURS : 6 POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Avec la mise en place de la Redevance Incitative (RI), les usagers ne seront plus assujettis à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui était basée sur le foncier bâti et intégrée aux impôts locaux. La Redevance Incitative sera établie sur l'utilisation réelle du service. Dans le centre-bourg, les usagers n'auront bientôt plus de conteneurs individuels et utiliseront des Points d'Apport Volontaire (PAV). Ils recevront une première information avec le mode d'emploi détaillé lorsque les PAV seront en service, puis un second courrier les informant du futur retrait de leurs bacs. Pour limiter les dépôts sauvages, un service de surveillance du SBA sera créé et des dispositions prises.

Plus propres, plus esthétiques
Un meilleur cadre de vie avec les PA

Rue du Château :
- 1 colonne pour les ordures ménagères
- 1 colonne pour le recyclable





Une même carte pour la déchèterie et les 6 PAV
Les Mirefleuriens qui n'ont pas encore de carte de la déchèterie, doivent contacter au plus vite le service Conseil du SBA au **04 73 64 74 44**.

Place Jean DOMAT :
- 1 colonne pour les ordures ménagères
- 1 colonne pour le recyclable



La Redevance Incitative :
- **incite à trier,**
- **incite à compacter,**
- **incite à réduire ses déchets.**

Place des Remparts :
- 1 abri-bac pour les ordures ménagères
- 1 abri-bac pour le recyclable





Installation d'un PAV

Rue de la Conche :

- 1 colonne pour les ordures ménagères
- 1 colonne pour le recyclable





Les PAV en chiffres

6 emplacements choisis pour installer les PAV dans le bourg de Mirefleurs avec de fortes contraintes techniques de sous-sol.

0 € dépensé par la commune pour la mise en place des PAV. Les travaux ont été intégralement pris en charge par le SBA.

150 mètres : distance maximale qui sépare un habitant du centre-bourg au PAV le plus proche.

30 litres : volume maximal des sacs contenant vos ordures ménagères et recyclables pouvant être déposés dans les PAV.

Facturation en zone PAV (tarifs votés par le SBA)

* **Forfait de base : 245,74 €**
  ➩ 64 sacs / an pour les ordures ménagères,
  ➩ 84 apports / an pour le recyclable,

* **Au delà du forfait :**
  ➩ + 1,80 € / sac de 30 litres pour les ordures ménagères,
  ➩ + 0,08 € / apport de 30l. pour le recyclable.

Facturation en zone pavillonnaire (tarifs votés par le SBA)



Bac vert de 120 l.
Bac jaune de 240 l.

* **Forfait de base : 319,10 €**
  ➩ 16 levées / an pour les bacs verts,
  ➩ 21 levées / an pour les bacs jaunes,

* **Au delà du forfait :**
  ➩ + 7,19 € / levée pour les bacs verts,
  ➩ + 0,64 € / levée pour les bacs jaunes.

Rue des Aires: (en cours de travaux)

- 1 colonne pour les ordures ménagères
- 1 colonne pour le recyclable
- 1 colonne pour le verre

Rue de la Grande Côte:

- 1 colonne pour les ordures ménagères
- 1 colonne pour le recyclable



Planning

1 : Avril 2015: 5 PAV sont installés. Celui de la rue des Aires est en cours de travaux.

2 : Temps d'adaptation : Une fois tous les PAV installés, ils seront en accès libre pendant un mois.

3 : Période expérimentale : les PAV ne seront accessibles qu'avec les cartes. Les bacs individuels seront retirés. La facturation fictive commencera alors.

4: Janvier 2016 : chaque ménage recevra une facturation à blanc correspondant à son utilisation du service en 2015. Début de la facturation réelle pour l'année 2016.

Inscriptions scolaires 2015 - 2016, c'est maintenant !



Les inscriptions sont ouvertes pour la rentrée prochaine dans les écoles maternelle et élémentaire. Sont concernés les enfants nés en 2012 et ceux n'ayant pas été scolarisés sur la commune cette année. L'inscription pour les élèves entrant en CP est également obligatoire. Pour les autres écoliers, l'inscription se fait automatiquement.

Inscription école maternelle :

Elle se fait en deux temps :

• **Du 27 avril au 15 mai**, les parents sont invités à se rendre en mairie, munis du livret de famille, pour établir la pré-inscription de leur enfant.

• **Du 18 mai au 5 juin,** les parents procèderont à l'inscription finale avec la directrice de l'école maternelle Mme PRADIER, lors d'un rendez-vous fixé auparavant. Ils devront se munir des documents nécessaires pour l'inscription (livret de famille et carnet de santé).

Inscription école élémentaire :

Les dossiers d'inscriptions sont **à retirer à l'école élémentaire ou en mairie du 27 avril au 15 mai.** Si besoin, Mme BRONNEC, Directrice de l'école élémentaire, peut recevoir les parents qui souhaitent être aidés pour l'élaboration du dossier d'inscription.

STOP aux dépôts sauvages



Le mois dernier, les services municipaux ont eu la désagréable surprise de retrouver une dizaine de plaques de fibrociment, déposées sur le domaine communal. Les contrevenants sont passibles d'une amende de 5ème classe :1 500 €. Ces plaques sont d'autant plus dangereuses qu'elles contiennent de l'amiante, matériau très toxique. La municipalité tient à rappeler aux Mirefleuriens que les déchets comportant de l'amiante sont soumis à une réglementation stricte avec des conditions et des autorisations de transports particulières. Leurs évacuations se font par des entreprises spécialisées.

Contacts :

- Auvergne Bâtiment Désamiantage : 04 73 78 88 56 - Mirefleurs
- ONYX (Véolia Propreté) : 04 73 98 33 33 - Gerzat
- ADEME : 04 73 31 52 80 - Clermont-Ferrand



Démarchages abusifs

Avec les beaux jours, les démarchages à domicile se multiplient. Une grande vigilance s'impose. Il n'y a pas à Mirefleurs d'invasion de "capricornes" !

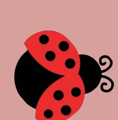
MultiSports 2015

Cette année, le stage de MultiSports se déroulera du 6 au 10 juillet. Durant toute une semaine, une cinquantaine d'enfants pratiqueront différents sports tels que le canoë, le VTT ou encore le tennis... Pour fêter les **20 ans d'activités sportives à Mirefleurs,** la municipalité a décidé de marquer le coup en préparant quelques surprises. Les inscriptions se feront obligatoirement au secrétariat de mairie, du 1er au 20 juin, accompagnées du règlement et de l'autorisation parentale.










Du côté de l'Espace culturel Dr. Claude Roubille

Du vendredi 20 au dimanche 22 février

L'exposition « Mosaïque et Vitrail » a permis de faire découvrir ces arts décoratifs à travers les univers de trois artistes. Tout d'abord, l'atelier Zag Zag, avait fait le déplacement de l'Isère pour présenter ses créations à base de béton et de mosaïque : lampes, miroirs, tables… De son côté, la Puydômoise, Cathy Charra proposait un travail de mosaïque différent avec la réalisation de petits objets utilitaires ou d'accessoires, tous aussi colorés les uns que les autres. Pour sa part, Jean-Pierre Thibaudeau, de Romans, est venu partager sa passion pour les vitraux. Loin de ceux qu'on trouve dans les églises, ses œuvres sont plus contemporaines et illustrent des portraits et des personnages de BD. Ces trois artistes ont pu initier les curieux et visiteurs à leur art lors d'une après-midi démonstration.



Du mercredi 25 février au lundi 9 mars



Prêtée par le Conseil départemental, l'exposition « Jardiner Naturellement » a attiré de nombreux visiteurs à l'Espace Culturel. Après une présentation d'Eric Faye, membre de la municipalité, sur la redécouverte du jardinage, les amoureux de la nature ont pu approfondir leur connaissance grâce à la documentation du Conseil départemental, du Syndicat du Bois de l'Aumône, du Valtom et de l'Ademe. Des composteurs et des hôtels à insectes étaient également exposés. La séance s'est terminée après de nombreux échanges de pratiques entre les participants.

Du vendredi 13 au lundi 23 mars

Deux artistes étaient réunies lors de l'exposition « Pas de deux » : l'une peintre, Florence Feydel et l'autre sculptrice, Sylvie Vigier-Lafosse. Deux univers différents qui ont toutefois une inspiration commune : la femme sous toutes ses formes. Si on retrouve l'élégance et la sensualité chez les danseuses et acrobates des tableaux de Florence Feydel, les « petites femmes » de Sylvie Vigier-Lafosse montrent aux yeux de tous, leur côté espiègle et coquin.



Retrouvez les expositions en images sur la couverture







AVRIL

Dimanche 26 avril

Carnaval des enfants

Organisé par l'association Maxi'Mômes. Départ prévu à l'école maternelle à 15h puis défilé dans les rues de Mirefleurs. Déguisement libre. Possibilité de venir avec vélo, brouette ou trottinette décorés. Vente de confettis. Buvette à l'arrivée.



Du M. 28 avril au D. 10 mai

«Les Français libres et leur chef, le Général De Gaulle »

Exposition qui retrace, à travers une collection de photographies et de documents, l'épopée de ces hommes et de ces femmes qui, à partir de l'été 1940, répondent à l'appel du Général De Gaulle. Entrée libre. Espace Culturel.



Jardins familiaux

Vous avez envie d'avoir un potager pour cultiver vos légumes mais vous n'avez pas de place chez vous. La mairie propose en location des parcelles de 70 à 150 m², rue des Chelles, sous les remparts.

Contact : 04 73 39 94 21

Le Bulletin

Directeur de publication : Jean Baridon

Rédaction, prises de vue et mise en page : Pauline Pigot

Dépôt légal : avril 2015

Crédit photo : la municipalité

Reprographie : Imprimerie Drouin

Tirage : 1 300 exemplaires

Distribution : les élus

MAI



Départ à la Papèterie de la Banque de France à Longues. Organisée par France-ADOT 63 et le Foyer Rural. Au programme : randonnée le matin avec trois circuits au choix (8, 15, 23 km) ; repas festif à midi puis animations diverses l'après-midi au complexe sportif de la Banque de France.

Contacts : 06 86 97 13 37 ou www.actionadot63.fr

Mercredi 6 mai

Ludothèque SAJ

Foyer rural de 16h à 17h30.

Entrée libre. Ouverte à tous.

Vendredi 8 mai

Commémoration du 8 mai 1945

Départ du cortège du parvis de la mairie à 10h30, puis rassemblement devant le Monument aux morts, place de la Molle.

Marché aux fleurs



Maison des Associations.

Après le succès de l'an passé, l'association ELAN propose une nouvelle fois une vente de végétaux à l'ensemble des villageois.

Samedi 23 mai

Soirée SAJ

Maison des Associations. Thème de la soirée choisi par les jeunes.

Du Me. 27 mai au V. 5 juin

Exposition TAP

Les enfants et leurs animateurs seront fiers de vous présenter leurs créations réalisées au cours de l'année scolaire. Espace Culturel.

JUIN



Dimanche 14 juin

10 ans des Editions Revoir

Journée d'échanges et de rencontres avec une vingtaine d'auteurs dont les livres ont été publiés aux éditions Revoir. Tous genres : romans, livres de sport, humour... Séance de dédicaces avec de grands noms de la région. Espace culturel. Entrée libre de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Mercredi 17 juin

Ludothèque SAJ

Foyer Rural de 14h à 15h30.

Vendredi 19 juin

Kermesse des écoles

De 18h à 21h dans la cour de l'école élémentaire.

Soirée SAJ

Maison des Associations

Samedi 20 juin

Challenge Picandet-Jourdain

Tournoi de foot au stade du Daillard.

Samedi 27 juin

Faîtes de la Musique

Organisée par le Foyer Rural de Mirefleurs. Ambiance garantie. Place de la Molle ou préau de l'école élémentaire en fonction de la météo.

